

MONTARNAUD

Magazine d'information de la ville de Montarnaud

Trimestriel N°6 - Avril, mai, juin

MAG



Ville de
Montarnaud

SEMER LES GRAINES DU FUTUR



SOMMAIRE

3 Edito

4 Dans l'actu

Maisons inclusives pour autistes

Énergie

Tri sélectif

6 Zoom sur

Rétrospective depuis 2020

8 En Chantier

École numérique

Plaine des sports

Vidéo protection

Maison des associations

10 Cadre de vie

Étude urbaine

Réunions de quartier

Embellissement durable

Centre technique municipal

13 Solidarité

Accompagnement à la parentalité

CCAS

14 Jeunesse

Les boîtes à livres

Programme Erasmus

Visite du groupe Elior

16 Portrait

La Kompagnie

La bibliothèque municipale

18 Vie associative

Les restos du cœur

Taekwondo

Chasse

20 Culture

Fête de la nature

Fête de la transhumance

Fête de la musique

22 Parole à

23 Retour en images

24 Agenda



N° 6 Magazine Trimestriel de la ville de Montarnaud
Directeur de la publication : Jean-Pierre Pugens
Responsable de la publication : Laurence Durand
Crédits photos : Ville de Montarnaud
Conception et réalisation : Imprimerie BSF
Imprimé à 2000 exemplaires sur papier certifié PEFC

Retrouvez toutes
les informations
de votre commune
sur nos réseaux sociaux :



www.facebook.com/MairiedeMontarnaud/



<https://instagram.com/villemontarnaud>



ÉDITO

L'hiver a été suffisamment clément pour nous éviter les coupures d'électricité. Il s'achève et le printemps pointe son nez. Malheureusement la guerre continue, la nature se rebelle (en Turquie et en Syrie) et la pluie ne tombant pas, nos nappes phréatiques restent trop basses. Les réserves naturelles doivent être protégées, utilisons l'énergie et l'eau avec responsabilité envers nous-mêmes et envers les autres. À nous d'être positifs, rigoureux et solidaires.

En cette saison, c'est l'essor de la végétation, l'apparition de la floraison. À Montarnaud ce sont les équipements qui vont pousser. Car malgré les rumeurs, anonymes ou pas, la municipalité garde son cap, travaille sur l'essentiel et ne participera pas aux discussions inutiles.

Pour la jeunesse :

- ✓ Le lancement de l'extension de la maternelle avec restitution des salles réservées pour les dortoirs aux tous petits et la construction de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement). Ces locaux seront plus adaptés que ceux qui existent actuellement sur l'école élémentaire.
- ✓ La construction d'un pump track, dans un premier temps, et d'un skate park dans la foulée sur la plaine des sports.
- ✓ Le Conseil Départemental a décidé l'agrandissement du collège Vincent Badie. Il réalisera dans le cadre de son budget 2023, sur la plaine des sports, un complexe sportif (un terrain de Handball et terrains de basket-ball) qui seront mis, hors des périodes scolaires, à disposition des Montarnéens.
- ✓ La réalisation de jeux pour enfants, plantation d'arbres, jeux d'ados pour lier l'ensemble.
- ✓ L'école numérique sera installée sur neuf classes en école élémentaire.

Pour les associations :

- ✓ La réalisation de la maison des associations au droit de la place de l'ancienne poste (ancienne LAM).

Pour tous :

- ✓ La désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui va nous accompagner pour la réalisation des travaux, suite à l'étude urbaine. La première tranche de travaux concernera l'allée des Marronniers et l'avenue du Pradas .
- ✓ L'équipement en Leds d'un grand nombre de mâts d'éclairage, qui nous permettra de réduire nos consommations électriques.
- ✓ Les travaux d'isolation des toits de l'école élémentaire, et la reprise de l'installation de chauffage, défectueuse.
- ✓ L'installation de la vidéo protection s'achèvera dans l'année.
- ✓ La friche urbaine (maison Berenguer) sise au 37 Avenue de Montpellier sera rachetée avant cet été par la mairie.

Gérer, c'est prévoir.

Depuis plus de deux ans nous réalisons des études techniques et financières. Certains ont indiqué que nous ne faisons rien, mais « **pour qu'une graine pousse il faut préparer la terre** ».

Merci de votre patience et de votre compréhension.

Nous avançons avec vous, pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Bien à vous
Jean-Pierre Pugens

ACTU



UN CONCEPT UNIQUE EN FRANCE : LES MIA

Les Maisons Inclusives pour Autistes.

Comment mieux intégrer les personnes qui souffrent de handicap dans la société ?

En créant un dispositif innovant et durable d'habitat inclusif. De jeunes adultes autistes vivent en colocation à quatre ou cinq, encadrés par des éducateurs et des aides à domicile qui leur apprennent à prendre leur autonomie et cherchent avec eux, des activités qui les motivent et les stimulent. Le tout, fonctionne sous le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif, baptisée Autisme Inclusion.

Créée en 2018, cette structure propose un accompagnement global et un chemin vers l'autonomie et compte à son actif aujourd'hui 36 associés dont 4 salariés.

Un concept né de la volonté et de l'engagement de Fabienne Such, mère d'Adrien, jeune autiste non verbal diabétique insulinodépendant. Elle a eu cette idée, avec d'autres parents, qui ne trouvaient pas de solution d'accompagnement et de prise en charge adaptée pour leurs enfants dans les milieux institutionnels. Ils ont d'abord créé l'association Col'0c Autisme, qui est ensuite devenue Autisme Sans Frontières 34, puis ils se sont orientés vers une structure pérenne, la SCIC Autisme Inclusion, un modèle économique incluant la dimension formation.

« Il y quatre ans, mon fils était dans un établissement spécialisé pour adultes autistes et ça ne se passait pas bien du tout. Il n'y était pas heureux, il n'était pas correctement accompagné au niveau médical et surtout, il était tout le temps enfermé dans l'établissement. On a donc proposé autre chose de plus respectueux pour nos enfants et plus ouverts que 4 murs. Depuis qu'il habite à Saint-Gély du Fesc il a évolué, il a plus d'autonomie, d'interaction sociale, plus de tolérance à la frustration et à la gestion de l'imprévu. Dans ces maisons, ils sont chez eux et peuvent voler de leurs propres ailes et s'intégrer au reste de la population. »

précise Fabienne Such.

L'objectif étant de favoriser le vivre ensemble pour limiter l'isolement de ce public fragile. C'est en novembre 2019, que la première maison a vu le jour à Saint Gély Du Fesc, puis d'autres sont nées à Montarnaud et Montpellier, afin d'accueillir en milieu ordinaire des jeunes atteints de troubles du spectre de l'autisme (TSA).

La SCIC propose donc des habitats en milieu ordinaire avec un service d'accompagnement pour ces jeunes adultes tout en développant son activité d'organisme de formation, avec des partenaires comme l'IRTS pour une délivrance de certificat national et pour former ainsi des personnes intervenantes en milieu autiste. Une initiative unique dont la pertinence vient d'être reconnue par la Région avec la signature d'un contrat d'innovation.

« Nous sommes les seuls dans cette configuration en France, à être un organisme de formation et un milieu ouvert. Nous avons accompagné différents projets construits sur notre modèle économique en Occitanie et autres régions. »

Ces jeunes co-locataires deviennent acteurs de leur vie, ils ont leur premier chez-soi, ont un bail à leur nom et détiennent une clé. Ils disposent d'une chambre individuelle et d'espaces de vie partagés où tout le monde doit se respecter et construire un projet de vie commun. Ils bénéficient d'un accompagnement quotidien jour et nuit.



« Cette inclusion réelle dans la société n'a rien à voir avec une maison d'accueil spécialisée, les éducateurs peuvent passer plus de temps avec eux, ce qui est impossible en structure classique. » précise l'un des auxiliaires de vie sur Montarnaud.

Ces derniers coordonnent leurs actes de la vie quotidienne, les stimulent pour les conduire vers davantage d'autonomie, c'est-à-dire, se laver s'habiller, préparer à manger, faire des courses et ce toujours avec un emploi du temps en fonction de leur profil.

La commune de Montarnaud accueille depuis août 2021, cinq personnes autistes avec déficit cognitif, âgées de 19 à 36 ans, dans une maison privative en colocation : Béatrice, Marielle, Théo, Jean-Marc, Rayyan. Les accompagnateurs leur proposent diverses activités, des balades, de la musicothérapie, de la lecture, de l'écriture et même de la médiation animale une fois par semaine, l'activité préférée de Jean-Marc : *« c'est bien d'être ensemble même si quelque fois c'est compliqué, j'aime bien m'occuper du chien, il est gentil. »*

Cet environnement favorise une réelle inclusion sociale et une reconnaissance de leurs droits d'adultes.



ÉNERGIES

Chaque geste compte !

L'évolution des tarifs de l'électricité et du gaz nous oblige à envisager des travaux pour réduire notre consommation énergétique sur les bâtiments publics. Il n'y a pas de solution miracle, applicable quel que soit le lieu.

Le bilan fait sur les contrats d'entretien en cours, nous a permis de récupérer 21 000 € de trop versés à l'entreprise Hervé thermique dans les années précédentes.

Nous avons travaillé avec la Coopérative d'électricité de Saint-Martin de Londres, notre fournisseur, afin d'étudier les consommations des bâtiments publics et définir les types d'actions.

Le photovoltaïque est une des solutions, mais il faut définir la rentabilité de l'installation pour rester dans le cadre d'une auto-consommation.

Suite à ce travail, nous avons prévu de réaliser cette année si l'aide de l'État, par le Fond vert mis en place en 2023, nous est versée :

⇒ Salle des fêtes :

Mise en place d'une régulation (chauffage, climatisation) commandée à distance en fonction des périodes d'utilisation.

Mise en place d'un contrat d'entretien.

Remplacement de l'éclairage qui n'est pas en Leds aujourd'hui.

Blocage à la température réglementaire du local associatif contigu.

⇒ Gymnase :

Le contrat d'entretien de l'installation de chauffage avec l'entreprise sera revu.

Le changement d'éclairage sera réalisé par des Leds.

Les températures de la salle principale, des vestiaires et des autres salles, seront bloquées au niveau réglementaire. Nous appelons les utilisateurs à réduire, voire arrêter, les systèmes de chauffage et l'éclairage en quittant les lieux.

⇒ Les autres équipements sportifs :

Les mâts d'éclairage des terrains de tennis, de foot et de pétanque seront équipés de Leds.

Les vestiaires et les locaux du foot, du tennis et de la pétanque seront équipés de convecteurs à détecteur de présence et de coupure par détection d'ouverture des portes et des fenêtres.

Il est demandé aux utilisateurs des terrains extérieurs et des locaux dédiés, la plus grande vigilance sur l'utilisation des moyens de chauffage et sur l'extinction des éclairages extérieurs à la fin de leur activité.

⇒ École maternelle :

Le contrat d'entretien du système de chauffage a été revu.

Un système de réduction du chauffage sera mis en place la nuit, et les week-ends avec coupure totale pendant les vacances.

L'éclairage extérieur, nécessaire pour l'entretien et le nettoyage en fin de journée, sera mis en service sur détecteur de présence.

Une étude pour l'installation d'un système de panneaux photovoltaïques, dans le cadre de l'autoconsommation, sera lancée.

⇒ Préfabriqués associatifs :

Jusqu'à la réalisation de la maison des associations, il sera installé des radiateurs à détecteur de présence avec blocage à température réglementaire maximale.

Ces bâtiments, eu égard à leur vétusté, sont très consommateurs d'énergie.

⇒ École élémentaire :

La consommation de l'école élémentaire est, à elle seule, supérieure aux

consommations de l'ensemble des bâtiments publics de Montarnaud. Elle est trop importante pour envisager la mise en place d'une installation photovoltaïque d'autoconsommation.

Il est prévu des interventions pour réduire la consommation par l'isolation thermique des plafonds et toitures.

Sur le bâtiment A, équipé actuellement de chauffage électrique, mise en place de convecteurs à détecteur de présence et de coupure en cas d'ouverture des fenêtres.

Une commande centralisée, pour réduction de température la nuit et blocage de la température dans la journée sera mise en place.

Sur le bâtiment B, équipé d'un chauffage au gaz, il est prévu la suppression du plancher chauffant, qui fonctionne très mal actuellement, et le remplacement par des radiateurs avec régulation classe par classe.

Sur le bâtiment C, mise en place de convecteurs avec détecteur de présence et coupure en cas d'ouverture des fenêtres ou des portes.

Sur l'ensemble de l'école reprise des éclairages non équipés de Leds, avec coupure par horloge dans les périodes de non occupation.

⇒ Mairie :

Calage de la régulation et mise en place d'une note de service d'utilisation.

Le comportement civique de l'ensemble des utilisateurs nous permettra, en parallèle des actions techniques, de parfaire la politique de réduction du coût de l'énergie.



TRI SÉLECTIF

Gestion et suivi

Des contrôles ont été mis en place par le service des collectes depuis le mois de septembre. Sur les 400 réalisés par les agents de la collecte :

Il a été signalé 128 informations d'avertissement « pas bien triés » (étiquette orange collée sur la poubelle) et 63 rappels « pas triés » (étiquette rouge).

Nous souhaitons que le bon usage du tri des déchets se mette en ordre de marche et de manière responsable. L'enfouissement à la décharge de Soumont a ses limites et nous allons arriver à son remplissage très vite.

Dans le cas de non tri, le coût du traitement des ordures ménagères va devenir exponentiel, ainsi que la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

Il nous revient donc d'être le plus organisé dans la gestion de nos déchets. Lorsque la collecte est passée, il n'est pas nécessaire d'entreposer de sacs sur la chaussée. Ils ne seront pas ramassés et risquent de provoquer des dégâts collatéraux (animaux errants...)

Pour que la collecte de tri soit plus respectueuse, tant pour la sécurité, que l'hygiène et la salubrité, un effort individuel et collectif est requis.

Il vous est demandé, lorsque cela est possible, de ne pas laisser de containers sur l'espace public (trottoir ou chaussée).

Si cela vous est impossible, merci de le signaler à la Mairie, afin d'étudier une solution de regroupement sur des lieux définis.

Ceci pourra faire l'objet d'une discussion lors de nos réunions de quartiers en juin prochain.

**Préparons ensemble la terre de nos enfants
par des gestes responsables.**

ZOOM SUR...

RÉALISATIONS DE LA MUNICIPALITÉ DEPUIS 2020



CADRE DE VIE

☞ Instauration d'une démocratie participative avec des réunions de quartiers par secteurs géographiques ☞ Création de Montarnaud au quotidien, avec l'application « Betterstreet » et licence ☞ Changement de sens de circulation sur l'avenue Gilbert Sénéas et l'avenue des Pins ☞ Requalification des giratoires ☞ Rampe PMR Esplanade et bibliothèque et PMR Restos du cœur ☞ Arceaux pour range vélos ☞ Signalisation lumineuse route d'Argelliers ☞ Bi-mât signalétique commerces ☞ Réalisation d'une étude urbaine sur la requalification des espaces publics avec concertation citoyenne ☞ Mise en place d'une zone 30 généralisée à l'ensemble de la commune ☞ Extension et végétalisation du parking mairie ☞ Miroirs routiers ☞ Dalle béton pour arrêt de bus ☞ Bancs publics ☞ Mise en place de journée citoyenne collective de ramassage des déchets ☞ Plantations de fleurs et végétaux sur la commune ☞ Atribus ☞ Mobilier urbain et hygiène canine ☞ Aménagement parking tennis- skate park ☞ Opération 8000 arbres et plantation d'arbres ☞ Extinction nocturne de l'éclairage public et panneaux ☞ Réfection de la fontaine et création de 3 massifs périphériques rappelant les abreuvoirs d'origine ☞ Suivi de l'aménagement de la ZAC du Pradas ☞ Création d'un passage à gué sur le cheminement piéton longeant le ruisseau des mages ☞ Mise en place de la vidéo protection et études ☞ Poubelles marché et terrain de pétanque ☞

TRAVAUX

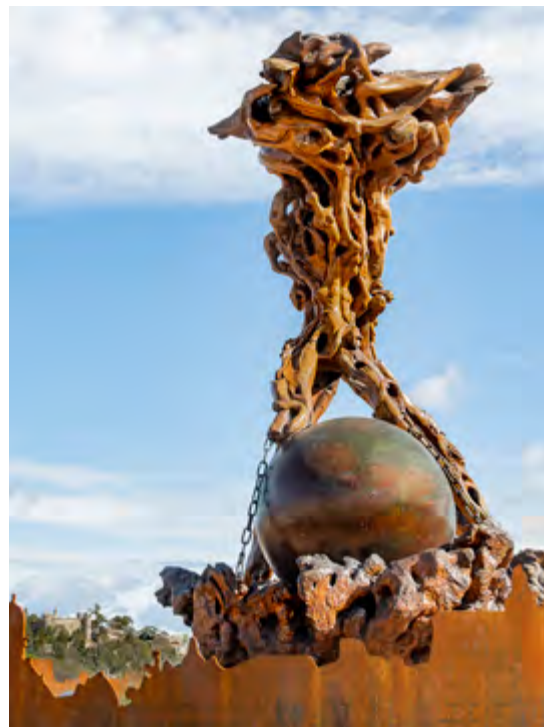
☞ Mise aux normes réseau gaz de l'église ☞ Travaux bureaux mairie ☞ Réfection rue Cinsault-Mosson ☞ Installation électrique nouveau bureau mairie ☞ Reprise caniveau église ☞ Reprise mur de soutènement ☞ Unité de chauffage/clim Mairie ☞ Réfection de l'avenue d'Argelliers entre l'avenue de Font -Mosson et la route de Vailhauquès (réalisé par le CD 34) ☞ Mise aux normes parafoudre de l'église ☞ Escalier bois d'accès depuis le parking à la halle aux sports ☞ Rénovation toiture services techniques ☞ Installation de l'arbre de vie sur le rond-point entre la route de St Paul et les avenues Lucie-Aubrac et Abraham-Lincoln et Totem ☞ Création de place de parking et accès PMR à l'Eglise ☞

FESTIVITÉS

☞ Les Estivales ☞ Création des olympiades pendant la saison estivale ☞ Création de la fête de la nature pour sensibiliser le public à la biodiversité ☞ Création de la fête de la transhumance ☞

EQUIPEMENTS

☞ Cuisinière salle des fêtes ☞ Local CCAS et local police ☞ Débroussailleuse ☞ Véhicules camion benne, chargeur boitier Zoé, Talkies walkies périscolaires maternelle et ALSH, Achats de véhicules ☞ Serveur mairie ☞ Poteaux incendie ☞ Véhicule de police ☞ Logiciel verbalisation ☞ Ordinateurs portables ☞ Nouveau centre technique ☞



PROJETS D'ENVERGURE

☞ Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) afin d'assurer une cohérence dans le développement de Montarnaud ☞ Lancement d'une étude de programmation architecturale avec concertation citoyenne en vue de réhabiliter l'ancienne cave coopérative ☞ Etude de requalification de la plaine des sports : création d'un Pump-track, city stade, aire de street work-out, terrain de basket et de hand en partenariat avec le conseil départemental, et création de la maison des jeunes ☞ Etude urbaine ☞ Réhabilitation d'un bâtiment communal en maison des associations ☞ Achat de la maison Berenguer sise aux 37 avenue de Montpellier ☞

EDUCATION

☞ Mise en place du nouveau portail famille ☞ Création de 3 classes à l'école élémentaire ☞ Mise en place de détecteurs CO² dans toutes les classes de l'école élémentaire ☞ Sécurisation du parvis de l'école élémentaire avec des barrières ☞ Pour fluidifier le trafic des voitures, un dépôt minute et une gratuité de garderie de 8h à 8h20 ont été mis en place ☞ Navette scolaire gratuite qui transporte les élèves du parvis du collège à l'école élémentaire ☞ Tables pique-nique enfants et aménagement arrière bâtiment ALSH ☞ Pose d'alarme à l'école élémentaire ☞ Agrandissement de la salle des maîtres, réfection des toilettes ☞ Agrandissement du réfectoire ☞ Création point d'eau extérieur ☞ Range vélos ☞ Vidéo projecteur ☞ Rénovation peinture charpente métallique cour, peinture du préau, réparation des gouttières et remplacement des tuiles cassées ☞ Réhabilitation salle rased en salle des maîtres ☞ Réaménagement de la cuisine avec bac de lavage et une chambre froide. ☞ Rachat de matériel (assiette, couvert, carafe, machine à couper le pain) ☞ Mise aux normes électricité des bâtiments de l'école élémentaire ☞ Permis internet avec la police municipale ☞ École numérique ☞ Remplacement des vitres cassées et réparation régulière des chasses d'eau à l'école maternelle ☞ Sécurisation de la cour (pinède) avec des brises vues de la rue et du collège ☞ Lancement de l'étude architecturale pour l'extension de l'école maternelle ☞ Changement de prestataire de cantine : Elior a remporté le marché pour 3 ans. ☞ Une enveloppe de 30 000€ a été votée au conseil municipal pour ne pas reporter sur le prix des repas à la cantine, l'augmentation des coûts dus aux conséquences de la guerre en Ukraine. ☞ Mise en place pour les parents d'élèves, d'un repas dans les écoles pour avoir un aperçu de la qualité des repas. ☞ Réaménagement du trottoir du Collège : bateau pour le passage vélo ☞ Réalisation de fresques par l'artiste Oups au lotissement du Pradas et au collège. ☞ Convention signée avec le collège pour mettre à disposition un animateur sur le temps méridien. ☞ Inauguration sur le parvis du collège de la place Samuel Paty ☞ La création du chemin des planètes ☞ Le Lycée Simone Veil à Gignac devient le lycée de secteur des Montarnéens ☞



SOCIAL / HUMANITAIRE

☞ Création d'un Centre Communal d'Action Sociale ☞ Avec la crise sanitaire, mise en place d'un centre de dépistage du covid. ☞ Accompagnement des seniors et des personnes vulnérables au centre de vaccination de Gignac ☞ Prise en charge de l'accompagnement des personnes en difficulté par le CCAS ☞ Participation à la Semaine Bleue ☞ Mise en place d'une collecte de dons pour l'Ukraine ☞ Création d'Octobre Rose, vente de parapluies et course adultes/enfants au profit de la Ligue contre le Cancer du sein ☞ Remise de chèque au profit du Téléthon et de la Ligue contre le cancer ☞ ABS Analyse des besoins sociaux. ☞ Signature de la Convention territoriale globale ☞

ASSOCIATIF

☞ Mise en place de convention d'occupation des locaux communaux pour chaque association ☞ Vélux-bergerie chasseurs ☞ Groupe électrogène bergerie du Mas Dieu ☞ Mise en place de clôture de sécurité au terrain de foot ☞ Installation d'une colonne textile et chaussures sur le parking de la Mairie ☞ Mise en place de la convention chats errants avec le cabinet vétérinaire de Montarnaud et la Fondation Brigitte Bardot ☞ Mise en place de la convention chevaux errants avec Rando Ranch : les chevaux divagants sont recueillis, alimentés et soignés ☞



INSTITUTIONNEL

☞ Célébration de la fête nationale du 14 juillet ☞ Dépôt de gerbe à la statue de la République ☞ Support gerbe anciens combattants ☞ Mise en place du Conseil des sages ☞ Mise en place du Conseil Municipal des Jeunes ☞ Remise à jour des Archives municipales ☞ Création du Mag ☞

VISITES INSTITUTIONNELLES

- ☞ Préfet ☞
- ☞ Sous-Préfet ☞
- ☞ Sénateur ☞
- ☞ Député ☞
- ☞ Conseiller départemental ☞



EN CHANTIER ...



ÉCOLE À l'heure du numérique

L'école Font-Mosson s'inscrit dans le Territoire Numérique Éducatif de l'Hérault. L'objectif étant de bâtir un système éducatif avec deux ambitions : l'élévation générale du niveau et une plus grande justice sociale.

La stratégie pour le numérique éducatif se traduit notamment par le déploiement des équipements numériques au sein des établissements scolaires, la mutualisation de contenus pédagogiques et la formation des enseignants ainsi que l'accompagnement des parents dans l'usage du numérique. Après une phase d'expérimentation en 2020-2021 dans deux départements (Aisne et Val-d'Oise) et des premiers retours d'expérience positifs, l'Hérault fait partie des 10 nouveaux départements entrant dans le dispositif des territoires numériques éducatifs.

D'ici fin avril, l'école sera dotée de deux classes mobiles, constituées chacune d'une mallette transportable composée d'un PC portable et de 15 tablettes, avec logiciel de gestion de classe, une dizaine de VPI (Vidéoprojecteurs interactifs courte focale) ainsi que des ordinateurs. Les autres classes seront dotées d'un vidéoprojecteur « classique », avec la possibilité de diffuser l'image des tablettes.

Cet équipement concerne la moitié de l'école, soit 9 classes (dont la classe ULIS) et 10 enseignants. Un choix qui s'est effectué après concertation avec les enseignants.

Deux formations sont prévues pour les enseignants (une pour les VPI et une pour les tablettes). L'objectif étant d'investir dans du matériel qui sera utilisé à son plein potentiel, avec l'aspect interactif pour les VPI et des outils spécifiques aux écoles pour les tablettes qui ne se résument pas seulement à de la consultation d'Internet. Tous ces équipements bénéficient d'une maintenance par le fournisseur ainsi qu'une garantie de trois ans. L'animateur multimédia sera formé pour suivre le projet dans son intégralité et pour assurer d'autres éléments techniques tels que la sécurité Internet (filtrage des sites Internet déconseillés aux enfants par exemple), la gestion du parc informatique et sa maintenance.

Coût Total : 56 600€ TTC
Subvention d'État obtenue : 40 480€

PLAINE DES SPORTS

Aménagement et construction



Le projet de la plaine des sports a été confié à un cabinet de maîtrise d'œuvre spécialisé dans la conception et la réalisation d'infrastructures sportives : Cabinet Sabadie/Saint-Crick et constitué d'un architecte urbaniste et d'un technicien spécialisé en sports de glisse. Celui de la salle des jeunes à une architecte : Laura-May Dessagne.

L'ensemble des équipements sont prévus entre les terrains de tennis et le collège dont l'accès ne sera plus autorisé aux véhicules (sauf service et secours). L'avant-projet a été présenté au conseil municipal du 13 février 2023 et prévoit notamment :

- ⇒ Un pump-track, très attendu des jeunes Montarnéens et proposé par le conseil municipal des jeunes.
- ⇒ Un nouveau skate-park dans l'emprise de l'existant, plus adapté et moins dangereux, également proposé par le conseil municipal des jeunes.
- ⇒ Une aire de street-workout (agrès pour la pratique de la musculation).
- ⇒ Des jeux d'enfants pour les plus jeunes.
- ⇒ Une nouvelle salle des jeunes à proximité du point de retournement du collège.

Le traitement paysager sera particulièrement soigné, avec de nombreuses plantations prévues et des cheminements doux permettant d'accéder aux différents espaces.

La réalisation est prévue au cours de l'année 2023 pour les équipements sportifs et en 2024 pour la salle des jeunes.

Démarrage des travaux pour la Plaine des sports et le skate park **en septembre 2023** pour une durée de 15 semaines. Les travaux du Pump track seront engagés courant **mars 2023**. En accompagnement de ces travaux, le Conseil Départemental, qui doit agrandir le collège sur l'espace sportif existant, va réaliser sur la plaine des sports et contre le mur de clôture, un nouveau plateau sportif constitué d'un terrain de hand-Ball, et sur le même espace, des terrains de basket.

L'utilisation sera mixte pendant les heures scolaires par le collège, et le soir et week-ends, le terrain sera mis à disposition des Montarnéens. A cette occasion, une association de Basket verra le jour sur notre commune.

Coût : 942 500€ TTC
Subventions demandées
État : 358 000€
Région : 143.238€
CD 34 : 71.620€
CCVH : 140 000€



VIDÉO PROTECTION

Le chantier touche à sa fin

Après une phase de préparation technique en mairie, la société Inéo a procédé en février et mars à l'installation des caméras. Au total, 11 caméras fixes et 4 VIP (lecture plaque d'immatriculation) sont implantées aux entrées de ville sur 8 sites.

L'objectif est d'améliorer la sécurité des biens et des personnes, de veiller sur l'espace public, de dissuader et de mettre à disposition des autorités des images permettant l'identification des auteurs de délits.

Les images ne seront consultées que par des personnes habilitées à le faire, à savoir les OPJ (officier police judiciaire) et la gendarmerie dans le respect de la convention conclue avec la Préfecture de l'Hérault. Les caméras munies d'infrarouge fonctionnent 24h/24. Elles ne sont pas reliées à l'éclairage public. Elles captureront les plaques d'immatriculation des véhicules entrants et sortants de la commune avec un stockage de 30 jours maximum. Les copies des images seront fournies sur demande du Procureur.

Coût total : 186.240€ TTC - Subvention d'État obtenue : 24 735€

8 Sites :

Route de Saint-Paul
Avenue de Montpellier
Avenue d'Argelliers
Avenue des Pins
Salle des fêtes
École Maternelle
École Élémentaire
Halle des Sports

15 caméras :

2 route de Saint-Paul
2 avenue de Montpellier
2 avenue d'Argelliers
2 avenue des Pins
2 salle des fêtes
1 école maternelle
2 école élémentaire
1 avenue d'Argelliers
1 Gymnase



MAISON DES ASSOCIATIONS

Un futur lieu voué au partage !

Pendant de nombreuses années, cette bâtisse a abrité un atelier de poterie, pour enfants et adultes baptisé « Barbotine ». Un nom qui n'a pas été choisi au hasard, car en poterie, la barbotine est une pâte d'argile délayée

dans de l'eau servant à coller les accessoires sur les pièces.

Cet atelier a fait le bonheur de nombreux enfants et adultes, grâce à leur professeur, surnommée Cicé, par ses élèves. Rencontre avec l'une d'entre elles : Mathilde Cabrol 26 ans, Montarnéenne, illustratrice freelance. Passionnée par le dessin dès son plus jeune âge, elle s'est formée en autodidacte tout en suivant des études d'Arts Plastiques. Elle a fréquenté l'école de poterie pendant six ans.

« J'aimais beaucoup le lieu, cette vieille maison de grand-mère avec son atelier de poterie, son vieux papier peint et sa baignoire... Pendant notre cours, il y avait d'autres ateliers à l'étage, des accordéonistes, et on entendait des bouts de musique. Cette bâtisse avait une aura particulière. »

Mathilde se souvient avec nostalgie et émotion des ateliers lorsqu'elle a commencé à l'âge de 7 ans.

« Cicé animait des ateliers spéciaux car elle aimait bien l'Afrique et elle nous a appris la technique de cuisson au bois très particulière de ce continent et durant cette étape, je me souviens que l'on faisait un goûter, c'était un jour de fête ! »

Liberté totale de travail, dans le choix des réalisations, de la matière, des couleurs, une pédagogie hors-pair, les éloges ne manquent pas lorsque Mathilde Cabrol évoque son professeur.



« Pour les moulages, Cicé, un jour, a eu l'idée de décorer la porte de la maison avec des empreintes de main. Avec une copine, on a fait en plus, la bouche et le pied ! »

Outre ses nombreuses activités avec ses élèves, Cicé a réalisé des plaques de rues et le cadran scolaire sur le mur de la mairie.

Nous avons retrouvé Cicé installée désormais dans les monts ardéchois, où évidemment elle poursuit sa vie d'artiste :

« J'ai réalisé des études de pharma, mais j'ai toujours adoré bricoler ! j'ai exercé plusieurs métiers : couturière à domicile, pépiniériste grâce à mon père forestier qui me trimbalait dans toutes les forêts de France ! »

A la suite de son divorce, elle cherchait un appartement et elle est arrivée à Montarnaud en 1995

« À l'époque j'étais marionnettiste et je cherchais un dépôt. Une personne m'a aidée : Roselyne, cela a été le début d'une belle amitié de 16 ans. C'était une période très heureuse de ma vie ! »

C'est ainsi qu'elle a commencé à faire de la poterie dans un premier local situé au sein du foyer rural, puis elle a créé l'atelier Barbotine en 2003. Son objectif était *« de transmettre des savoirs en dehors des murs ! On amenait à l'extérieur, sur la place publique, l'atelier cuisson, et ça devenait une véritable fête. »*

Avant l'existence de l'ALSH, et à chaque vacance, elle organisait des ateliers de sculpture, de musique, destinés aux enfants.

« Comme le local était vétuste et pas très joli, nous avons décidé de le décorer avec des couleurs. Nous avons alors aplati de la terre, découpé des carreaux et j'ai simplement dit à mes élèves : allez-y, laissez vos traces ! ils ont ainsi apposé l'empreinte de leur pied, de leur main et bouche, que l'on a ensuite décoré et émaillé. »

Cicé propose des stages de poterie, et se déplace également au domicile des personnes pour de la vannerie et poterie.

« J'ai créé un café associatif où je propose la réalisation en crochet de petites éponges et chaussettes ! »

Le devenir des décorations en poterie récupérées est à l'étude, soient elles seront restituées à leurs propriétaires, soient réutilisées et installées dans les nouveaux locaux.

Coût total : 468.258€

Montant des subventions demandées :

Région : 124.671€

CD34 : 148.400€

CCVH : 70.000€

CADRE DE VIE

ÉTUDE URBAINE

Requalification des espaces publics

A la suite de la présentation des conclusions de l'étude urbaine en réunion publique le 8 septembre 2022, la municipalité a lancé au mois de mars, la consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre de la requalification des espaces publics des voiries au centre de Montarnaud.

Le groupement retenu sera piloté par un paysagiste-concepteur et constitué à minima d'un ingénieur en infrastructures, d'un hydraulicien, d'un expert en mobilités et d'un éclairagiste. Compte-tenu de l'ampleur des travaux à mener, de l'importante enveloppe financière prévisionnelle et du phasage à respecter, cette mission est attribuée pour une durée de 8 années et sera constituée des tranches suivantes :

Tranche ferme : Projet complet pour le secteur 1

(allée des marronniers / avenue du Pradas)

Tranche optionnelle 1 : Avant-projet

pour les secteurs 2 et 3

Tranche optionnelle 2 : Projet pour le secteur 2

(avenue de Montpellier, Esplanade)

Tranche optionnelle 3 : Projet pour le secteur 3

(place de la Fontaine, avenue des Pins, avenue Gilbert-Sénés)

Les schémas d'intervention que vous retrouverez sur le Mag précédent, numéro 5 pages 5 à 8, sont la base de la réalisation des travaux.

Des aménagements pourront être apportés pour tenir compte de l'évolution de la vie communale.



RÉUNIONS DE QUARTIERS

Retour à la concertation et aux discussions !

De nouvelles réunions de quartier seront organisées cet été afin de recueillir vos remarques, mais aussi vos idées et propositions pour l'amélioration de la vie communale.

Elles se tiendront du 3 juin au 1^{er} juillet, les samedis de 10 heures à midi.

Le découpage reste celui des années précédentes (centre et 4 zones délimitées par l'avenue d'Argelliers, l'avenue de Montpellier, l'avenue Gilbert-Sénés et la route de la Boissière) :

Secteur 1 Centre ancien le 03/06 à 10 h.

Lieu de réunion : salle du conseil de la mairie

Secteur 2 Les 2 Fontaines le 10/06 à 10 h.

Lieu de réunion : l'école élémentaire

Secteur 3 Les Plantades le 17/06 à 10 h.

Lieu de réunion : la salle des fêtes

Secteur 4 Le Pradas 1 le 24/06 à 10 h.

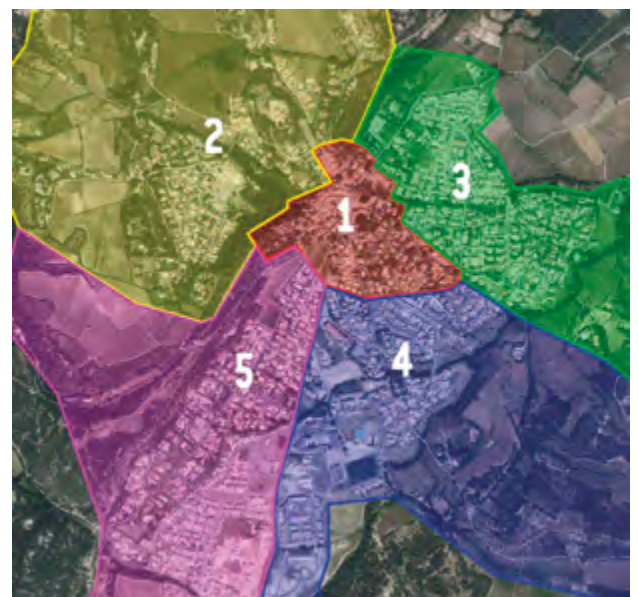
Lieu de réunion : l'école maternelle

Secteur 5 Le Pradas 2 le 01/07 à 10 h.

Lieu de réunion : l'école maternelle.

Venez nombreux !

C'est de l'échange que se construisent les projets.



EMBELLISSEMENT DURABLE

Analyser, repérer et repenser les espaces verts de la commune

L'approche est méthodique : découper le village par secteurs : 5 au total et durant 3 mois environ, les agents des espaces verts vont ratisser le village avec un seul objectif : l'embellir !

Taille, désherbage, débroussaillage...

« L'embellissement est notre priorité, c'est repérer des endroits où il manque des végétaux, refaire une haie pour aérer, mettre du paillage, planter des arbustes qui n'ont pas besoin d'eau afin d'avoir moins d'entretien à effectuer par la suite... »

Explique Philippe Arzalier, le responsable technique.

Repenser les espaces verts dans une esthétique globale, écologique et durable, un arbuste mort peut être remplacé par de la rocaille, du gravier, de la pierre naturelle, des galets... L'idée est de s'inspirer au maximum de la nature où de nombreuses plantes prospèrent dans un environnement minéral, ces espèces végétales apprécient le sec et la chaleur.

Les avantages sont nombreux : économie d'entretien et d'arrosage.

Cette nouvelle organisation à la fois géographique et écologique permettra quatre passages annuels sur l'ensemble du village afin de maintenir cette harmonie paysagère.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Nouveau local



Le centre technique se trouve dorénavant Chemin de la Carrière, dans un local de 350 m² contre 143 m² précédemment. Les agents techniques ont procédé à un nettoyage de fond et à une véritable réhabilitation des bâtiments :

« Nous avons dû rapatrier tous nos stocks éparpillés à plusieurs endroits et réaliser des gros travaux d'électricité, de plomberie et de terrassement »

Ces nouveaux bâtiments présentent un espace de stockage de près de 350 m² dont 80 m² destinés aux bureaux, vestiaires, réfectoire et sanitaires et un espace extérieur de 200 m² pour le stockage des gros matériaux. La totalité des véhicules municipaux : techniques, police et autre sera regroupée sur ce nouveau site.

L'objectif est de dégager l'espace communal situé derrière l'église afin de permettre après étude, d'engager des travaux pour la réalisation d'un parking complémentaire qui soulagerait le stationnement des habitants des rues du Château et de l'Ancienne Poste.

L'ancien local technique sera affecté à l'association Espoir pour un Enfant, en conservant une partie sur laquelle la commune pourrait réaliser des toilettes publiques. Les locaux actuels d'Espoir pour un Enfant seront réattribués à la création d'un espace de coworking.

LE ROND-POINT

de l'avenue de Montpellier se refait une beauté.



Des travaux ont été réalisés pour résoudre la problématique de l'évacuation des eaux pluviales. Cette amélioration de l'écoulement terminée, les services techniques vont en profiter pour rendre plus esthétique ce rond-point avec la plantation au centre d'un olivier et autour deux boules géantes de granit, de la pouzzolane, ainsi que des massifs de fleurs composés de dracaena, sauge rouge, tulbaghia et santoline.

EGLISE

Accès facilité

Les travaux sur le parking de l'église afin de favoriser l'accessibilité de cet édifice paroissial, aux personnes à mobilité réduite touchent à leur fin.

Une place PMR a été réalisée ainsi que l'ouverture d'une porte permettant l'accès direct pour les personnes à mobilité réduite sur le côté droit de l'église, au niveau du parking.

LA FONTAINE Fin !

Le chantier réalisé par le tailleur de pierre Jean-Pierre Delage est terminé depuis la fin de l'année 2022 :

- ⇒ Reconstruction en pierres identiques
- ⇒ Installation d'un nouveau robinet en laiton
- ⇒ Conservation de l'eau potable
- ⇒ Changement des têtes de cerf en fonte
- ⇒ Installation de trois jardinières et de trois spots à Leds disposés dans le dallage en pierre au droit de chaque alcôve pour la mise en valeur nocturne de la fontaine. Les couleurs des éclairages pourront varier selon les évènements : fête nationale, octobre rose...

Merci aux agents du service technique qui ont apporté leur savoir-faire et leur technique et au tailleur de pierres qui a réalisé un travail remarquable.

Une inauguration symbolique sera programmée au cours de la journée du **dimanche 28 mai**, lors de la fête de la nature sur la thématique de l'eau.

Coût : 34 192€ TTC
Subventions obtenues
Région : 4 539€
CD 34 : 5 548€
CCVH : 5 044€



CADRE DE VIE

LA PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT

L'affaire de tous !

Comme en témoigne le méga-incendie qui a ravagé environ 1000 hectares d'espaces naturels le 26 juillet 2022 sur le Causse d'Aumelas, maîtrisé aux portes de Saint-Paul et Valmalle, notre commune est particulièrement vulnérable au risque d'incendie de forêt.

Outre les dommages sur les personnes et les biens, les incendies de forêt ont un impact majeur sur les espaces naturels, détruisant tout ou partie des animaux et végétaux sur son passage. A l'heure où le changement climatique modifie les conditions météorologiques et où la végétation devient plus sèche, nos massifs sont fragilisés et la période à risque devient plus longue et plus intense.

Alors que l'activité humaine est responsable de 90 % des départs de feu et que la majorité d'entre eux sont dus à des imprudences ou des comportements dangereux, le respect des réglementations et la vigilance de chacun seront les garants de la préservation de notre cadre de vie !

Respecter la réglementation sur le débroussaillage (OLD)

Débroussailler et maintenir en état débroussaillé est une obligation dès lors que votre propriété est située dans une zone boisée ou à moins de 200 mètres de celle-ci. Une grande majorité de notre territoire est concerné, la carte est consultable en mairie si vous avez un doute sur la situation de votre propriété.

Un débroussaillage correctement réalisé assure une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal et permet d'éviter que les flammes n'atteignent votre habitation. Il permet en outre de faciliter et sécuriser l'intervention des pompiers.

Sachez également qu'en cas de non-respect de la réglementation, votre assurance peut ne pas couvrir les dommages en cas de sinistre. De même votre responsabilité peut être mise en cause si ce non-respect facilite la propagation de l'incendie.

Respecter la réglementation sur l'emploi du feu

Le brûlage des végétaux issus de l'entretien des jardins, parcs et terrains comme la taille de haies et d'arbustes est interdit toute l'année dans l'Hérault.

Les déchets verts sont considérés comme des déchets ménagers, ils peuvent être compostés, broyés ou évacués en déchetterie.

Par dérogation, les particuliers peuvent brûler les produits issus de leurs obligations de débroussaillage, de même que les professionnels agriculteurs et forestiers, pour les produits issus de leurs activités. Attention toutefois ce brûlage est soumis à conditions, notamment de calendrier et d'autorisations.

Respecter la réglementation des travaux.

En période estivale, plus de 20 % des incendies sont dus à des travaux extérieurs de professionnels ou de particuliers. Les travaux mécaniques ainsi que ceux nécessitant l'usage de matériels de découpe, de soudure et d'abrasion sont susceptibles de provoquer des départs de feu.

L'usage de matériels ou d'engins de travaux dans les zones exposées aux incendies de forêts (massifs forestiers et à moins de 200 mètres de ceux-ci) est réglementé en fonction du niveau de vigilance « incendie de forêt ».

Avant d'entreprendre vos travaux extérieurs pendant la saison estivale, ayez le réflexe de consulter la carte de vigilance des feux de forêts. Mise à jour quotidiennement par les services de l'État, elle donne vers 18 heures le niveau de vigilance incendie du lendemain.

La carte est accessible en ligne sur

<https://www.risque-prevention-incendie.fr/herault/>

Si vous rencontrez des difficultés dans la mise en œuvre de vos OLD, vous pouvez contacter les services municipaux par mail adressé à contact@montarnaud.fr

Votre commune agit pour la prévention des feux de forêt

Création du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) en Mai 2021. Dotés par la commune d'un véhicule 4x4 dédié et d'équipements réglementaires, les 26 bénévoles qui composent aujourd'hui le CCFF assureront durant la prochaine saison des feux des patrouilles de surveillance de nos massifs forestiers. Ils pourront à cette occasion sensibiliser les personnes ayant un comportement à risque.

Contacts CCFF Montarnaud :

g.dubuc@montarnaud.fr

contact@montarnaud.fr



 Zone à débroussailler par le propriétaire

SOLIDARITÉ

CONTES ET COMPTINES

Un projet commun service enfance jeunesse et bibliothèque.

Dans le cadre du plan d'actions de la Convention Territoriale Globale (C.T.G.), à été défini un projet d'accompagnement à la parentalité. L'objectif est de créer des temps d'échange entre parents et enfants. Avec l'association l'Oreille bavarde, des ateliers en direction des familles et petits enfants de 0 à 3 ans sont proposés dès le 24 mars. Ces animations sont des séances d'écoute et de partage de contes, de devinettes, de chants populaires, de charade...

Ces ateliers ont pour objectifs de :

- ⇒ Permettre un lieu d'échanges, de rencontres, de prévention.
- ⇒ Lutter contre l'isolement des parents.
- ⇒ Favoriser un moment de plaisir partagé parents enfants.
- ⇒ Contribuer à consolider, tisser, renouer le lien dans la famille.
- ⇒ Favoriser les liens interculturels.

Venez partager avec votre enfant un bain de comptines, de jeux de doigts, de premiers contes ...

... Et si l'envie vient de partager un conte que vous aimez, si une ritournelle remonte à vos souvenirs ...

... Elle sera bienvenue parmi ces paroles partagées ...

... Car le conte ne s'use que si on ne le dit pas !

L'oreille Bavarde

Propose

Continuons et Bavardines

* Ouverts aux enfants de - 3 ans et leurs parents

* A Montarnaud, De 9h30 à 11h à la bibliothèque

Ecouter
Imaginer
Partager

Vendredi 24 mars

Vendredi 21 avril

Vendredi 19 mai Avec le soutien de :

Vendredi 16 juin

Réservation conseillée au service jeunesse :

06 17 37 82 04



CCAS

Ateliers

Le Centre Communal d'Action Sociale propose des ateliers pour prendre soin de soi.

Dans le cadre du programme « Santé de la femme » animé par la Mutualité Française et l'association UFCV, le CCAS propose un stage de 5 ateliers sur la «Santé de la femme» qui se déroulera **les 11 et 12 mai de 9h30 à 16h00 à la Salle du Conseil de la mairie**.

Les quatre intervenants mobilisés sont une sage-femme, une socio-esthéticienne, une personne du CRCDC (Centre Régional de Coordination du Dépistage des Cancers), et un membre d'une association de self défense.

Jeudi 11 mai

Atelier 1 de 10h à 12h30 : Un temps pour votre santé

Repères anatomique et physiologique de la femme, pratiques thérapeutiques, animé par une sage-femme.

Atelier 2 de 14h à 15h : Sur la route des comportements favorables à notre santé !

Être actrice de sa santé et adopter des comportements favorables à la santé, animé par une sage-femme.

Atelier 3 de 14h à 16h : Dépistage : Le plus tôt est le mieux !

Animé par le CRCDC.

Vendredi 12 mai

Atelier 4 de 9h30 à 12h30 : Prendre soin de soi !

Bien-être physique et psychique global à travers l'accompagnement corporel et l'auto-massage animé par une socio-esthéticienne.

Un accompagnement corporel : réconciliation avec son corps par l'écoute et le toucher.

Des techniques d'auto-massage « les doigts de fée : un véritable art de vivre au quotidien ».

Atelier 5 de 14h à 15h30 : Protégeons-nous !

Présentation des techniques et des conseils pour améliorer sa sécurité au quotidien, animé par un moniteur de self-défense.

SERVICE CIVIQUE

On recherche !

Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans. Le volontaire aura pour mission d'aider les personnes âgées à sortir de l'isolement en favorisant les liens intergénérationnels. Du 1^{er} avril 2023 pour une période de 9 mois.

Ses missions :

- ⇒ Récueillir la parole des personnes âgées et fragilisées
- ⇒ Rendre visite aux personnes âgées isolées
- ⇒ Créer du lien social entre elles et les structures de la commune.
- ⇒ Participer à l'animation d'atelier de lecture et du portage de livres.

Candidature : Mission Locale jeunes du cœur d'Hérault

04 67 54 91 45 - 04 67 88 44 70

JEUNESSE

LES BOÎTES À LIVRES un projet intergénérationnel



Le premier atelier de fabrication s'est déroulé le 15 février dernier au sein de l'accueil de loisirs, avec l'aide du Conseil des Sages qui a missionné ses meilleurs bricoleurs pour aider les enfants.

Jean-Jacques, Mireille et Luc, leur ont ainsi appris à manier des outils en toute sécurité, ensemble, ils ont réfléchi à la forme de ces boîtes, en réalisant des croquis.

« Un cube principal de 60 cm x 60 cm, avec une étagère centrale pour faire 2 niveaux, un toit en double pente pour permettre l'étanchéité et une porte avec une vitre en plexi pour voir les livres stockés a été retenue » expliquent les sages.

Attentifs, ces jeunes apprentis se sont familiarisés avec le mesurage, le ponçage, le collage... Une belle entraide qui véhicule des valeurs de transmission du savoir, et qui permet de rapprocher les générations en plus de valoriser le lien social et culturel.

Désormais une réflexion sur les lieux d'implantation de ces boîtes à livres est menée et les idées des jeunes élus du CMJ ne manquent pas.

« Il faudrait les mettre sur des lieux de passage, devant les écoles, l'église, la plaine des sports, vers la pharmacie. Et par la suite prévoir un banc à côté de chaque boîte ».



Il s'agit de petites bibliothèques où chacun peut emprunter et/ou déposer des livres gratuitement sans inscription et sans contrainte d'horaires.

Le but des boîtes à livres est de donner une seconde vie aux ouvrages que vous avez lus, de les partager en toute liberté.

Elles seront construites et décorées par les enfants et adolescents du centre de loisirs.

L'optique pédagogique du projet est de valoriser les créations des enfants et des jeunes, ainsi que leur implication dans la vie de la commune.

L'idée est partie du Conseil Municipal des Jeunes et à été validée par le Conseil Municipal. Au total 4 boîtes seront fabriquées, deux par l'ALSH Les Katchouks (6/11 ans) et deux par l'ALSH Ados (12/17 ans) pendant les vacances scolaires.

LES ADOS en autonomie

Dans le cadre de ses activités éducatives, l'ALSH Ados souhaite permettre aux adolescents de la commune de promouvoir et d'autofinancer des projets d'activités et de loisirs.

Pour se faire, les adolescents de l'ALSH ont créé une Association Temporaire d'Enfants Citoyens (A.T.E.C.).

Elle permet aux jeunes de pouvoir participer aux événements de la commune et de vendre des marchandises (alimentaires ou objets confectionnés dans le cadre des activités de l'ALSH). Les fonds récoltés seront ensuite utilisés par les adolescents sur des activités de loisirs de leur choix.

Cette démarche d'autonomie, d'autofinancement et de choix collectifs sur l'utilisation des fonds récoltés s'intègrent dans les objectifs du projet pédagogique de la structure.

La 1^{ère} action de l'A.T.E.C. s'est déroulée le samedi 10 décembre 2022, dans le cadre du marché de Noël, les jeunes de l'ALSH Ados ont tenu un stand de crêpes, gâteaux et objets de Noël fabriqués par leur soin.

Cette action leur a permis de récolter la somme de 251,91€.



PROGRAMME ERASMUS

L'auberge espagnole studieuse !

Les collégiens de Vincent Badie ont accueilli en janvier dernier pendant une semaine quatre délégations européennes. Des élèves de Kortrijk (Belgique), de Novi Sad (Serbie), de Dénia (Espagne) et Montcalieri (Italie), accompagnés de leurs professeurs. Chaque délégation était hébergée dans les familles des collégiens.

Un échange culturel qui perdure depuis deux ans dont le thème porteur est scientifique [projet Sol'arts associe astronomie, mathématiques, physique et langues étrangères]. L'objectif est de construire des échanges entre différents territoires de l'Union européenne, explique Nicolas Moreau, professeur de maths à l'initiative du projet avec Frédéric Sineiro, enseignant de physique, tous deux responsables également du club d'astronomie du collège.

« Le but est de découvrir d'autres cultures, des systèmes éducatifs différents et de proposer une immersion totale dans les familles pour les élèves ».

Emma, élève de 3^{ème} du collège Vincent Badie est convaincue :

« C'est génial cette découverte de plusieurs cultures et de nouvelles personnes, c'est incroyable ! On est déjà partis en Espagne, en Serbie, en Italie. Et on part en Belgique cette année. »

Loris, est ravi de ces échanges :

« Cette fois-ci, c'est à nous de faire découvrir notre pays afin que les élèves ne soient pas perdus. Cette immersion en anglais est déstabilisante au début mais super au final ! »



Après avoir détaillé le programme de la semaine, les enseignants ont organisé un 'ice breaking' autour d'un bingo avec ces 48 élèves issus de pays étrangers et la dizaine de professeurs. Puis discours de bienvenue de la principale du collège, Patricia Paillous et de Jean-Pierre Pugins, au nom des maires des autres communes de recrutement du collège (Vailhauquès, St Paul et Valmalle Argelliers, La Boissière). Tous deux ont souligné l'importance de tisser des liens forts et amicaux entre les pays.

« Quand j'avais 16 ans, j'ai suivi le programme Erasmus et j'ai gardé des liens forts qui perdurent encore aujourd'hui, je vous souhaite la même chose »

explique la principale du collège.

Même souhait pour le Maire :

« Nous sommes à une période où il est important de faire quelque chose ensemble, j'espère que tous ces échanges seront pour vous inoubliables. »

Une jolie surprise musicale préparée par les collégiens de Montarnaud a clôturé ce moment d'accueil des délégations étrangères.

« On projette d'ici la fin d'année d'installer au collège un cadran solaire grandeur nature en style bâton qui représente un corps humain, les bras et le corps pour donner l'heure, que nous allons élaborer en liaison avec une classe de CM2, afin de clôturer ce projet Erasmus. »

précisent les enseignants.

LES PARENTS À LA CANTINE

Visite guidée

En plus de proposer aux parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire de tester eux-mêmes les repas au cours de l'année scolaire, la Municipalité organise des visites chez le prestataire de la cantine.

Depuis septembre 2022, les repas des cantines des deux écoles sont assurés par le groupe Elior, qui détient le marché pour une période de trois ans. L'une des cuisines est située à Pézenas, lieu de la visite organisée le 1^{er} février dernier. Trois parents délégués représentant les parents des deux écoles ont répondu présent et ont pu ainsi avoir un temps d'échange avec les équipes d'Elior.

Munis de leurs charlottes et de leurs vêtements de protection, ils ont été accueillis par le directeur de la cantine, le chef de production et la diététicienne. Les visiteurs ont pu ainsi entrevoir le fonctionnement et l'organisation de la chaîne de production des repas, apprendre à connaître les contraintes liées à la restauration collective et les mesures d'hygiène alimentaire respectant un ensemble de procédures édictées dans le cadre d'un plan de maîtrise sanitaire.

Une exigence qui est appliquée du départ du livreur (5h30) qui charge les repas jusqu'à la fin de ses livraisons (9h45). Trois relevés de température sont réalisés durant sa tournée, au départ, pendant et à l'arrivée.

Les cuisines d'Elior respectent le principe de « marche en avant », c'est-à-dire que les produits dits « sales » n'entrent jamais en contact avec ceux dits « propres ».

Les menus sont élaborés par une équipe de diététiciennes, des fiches techniques sont transmises aux cuisiniers pour la confection des plats, en respectant les directives de la loi Egalim, la transparence sur la qualité des produits à l'aide d'étiquettes apposées sur les menus, la nécessité de proposer aux enfants 20% de produits issus de l'agriculture biologique [et/ou circuit court] et une limitation maximum du gaspillage.

À Montarnaud, 310 repas sont servis en moyenne en élémentaire et 125 en école maternelle.

Catherine Nguyen, maman d'un enfant de l'école maternelle semble satisfaite de cette visite :

« La cantine ne se résume pas à un simple clic pour une réservation, il y a derrière du personnel qui communique pour ajuster les quantités et maintenir la qualité de l'offre. J'en profite pour remercier les personnels des cantines, les ATSEM et les animateurs qui accompagnent les enfants pendant les repas et qui les encouragent à goûter aux choses qu'ils n'ont pas l'habitude de manger à la maison. Cette éducation au goût ne peut se faire sans leur intermédiaire ! »

A noter que pour l'année 2022/2023, la Municipalité a contenu l'inflation des coûts des repas en apportant une aide de 30 000€ afin de ne pas impacter les tarifs proposés aux familles.





PORT

La Kompagnie : La musique pour effacer les différences

Cette association de loi 1901, a vu le jour grâce à des musiciens, des musicothérapeutes, des psychologues avec pour objectif de développer la mise en place de moyens musicaux et culturels pour rendre visibles les personnes différentes.

La Kompagnie est une troupe unique qui mixe les musiciens en situation de handicap (mental ou moteur) et les musiciens valides.

Agnès Uhrweiller est musicothérapeute, professeur de piano, fondatrice et coordinatrice artistique de la Kompagnie, créé en 2017.



« La présidente actuelle est une amie de longue date et nous avons en commun, un enfant en situation de handicap.

Nous cherchions des loisirs inclusifs, car mon fils a des dysfonctionnements cognitifs. Nous leur avons appris la musique et cela les a aidés énormément, on s'est dit pourquoi ne pas l'ouvrir à d'autres ? »

Utiliser la musique comme un médium de mieux être ou de communication est fondamental pour Agnès Uhrweiller. Elle a déjà créé en 2006, une école de musique destinée à ce public spécifique.



« Nous militons depuis plus de 15 ans, pour le développement de la musique inclusive, pour une mixité dans la pratique musicale, le partage et l'écoute entre musiciens valides et handicapés, pour la visibilité du handicap par les spectacles de musique et pour l'acceptation de nos différences. »

Se retrouver, échanger, s'accepter, s'entraider, s'écouter, les ateliers permettent de créer un lien fort entre tous les musiciens amateurs valides ou invalides. La mixité de niveau, d'âge, de goût, de potentiel étant la base du fonctionnement du groupe.

La Kompagnie c'est une vingtaine de personnes, les musiciens amateurs en situation de handicap profitent de cours adaptés par les musicothérapeutes qui orientent la séance en fonction des possibilités de l'apprenant, chaque personne est encadrée individuellement, tout le monde y trouve sa place.

Le répertoire est varié et éclectique : reprises et compositions de pop/rock, de RAP, Slam, chanson française, Jazz/Bossa... Les concerts publics sur les scènes locales permettent de mettre en lumière ces différences et de faire bouger les lignes de l'acceptation du handicap par les valides grâce au lien musical.

« Nous pouvons tous pratiquer la musique quel que soit notre niveau de compétences intellectuelles et motrices. »



Jean Paul Baquès est Montarnéen, informaticien de métier, passionné de guitare et bénévole à la Kompagnie en tant qu'encadrant guitare depuis près de cinq ans.

« J'ai de suite adhéré à l'objectif de cette association, de gommer les différences des personnes dans un cadre musical. Je préfère cet engagement direct et donner de mon temps plutôt que faire des dons. Mon objectif est d'apporter ma contribution à cette osmose dans le groupe, et du coup, cette bienveillance me fait prendre conscience de ne pas blesser les gens au quotidien. »



Florian, Victor, Anais, Jean-Marie, Aurélie, Noémie ou encore Romain, sont en situation de handicap (autiste asperger, trisomie...) et ont entre 16 et 38 ans. Tous, ont gagné en estime de soi, de confiance, à l'image de Victor, comme en témoigne Agnès Uhrweiller.

« Il avait 16 ans quand il a commencé. Handicapé mental de naissance, il avait du mal à articuler, mais il adorait la musique.

Maintenant à 25 ans, Victor est devenu une vraie bête de scène !

Il mémorise les paroles, il a pris confiance en lui, c'est devenu une star avec une vraie présence physique »

Voir le bonheur dans leurs yeux et les mettre en lumière l'espace d'un concert est la plus belle des récompenses pour l'équipe, et plus le public est nombreux et plus cela valorise leur travail, donc notez sur vos agendas :



Dates de concerts :

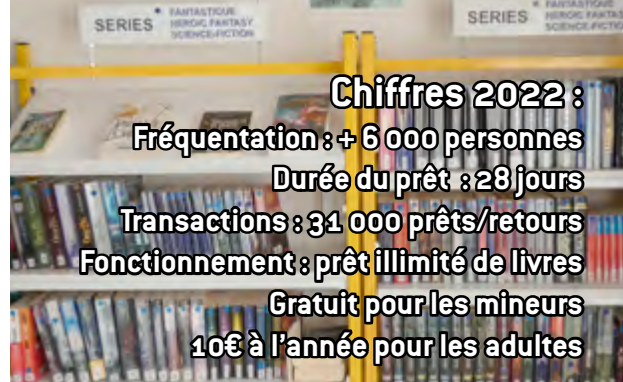
19 avril : Gazette Café

3 juin : 5^{ème} édition du Festival

«Musique et Différences»

à la salle victoire 2

RAITS



Chiffres 2022 :
Fréquentation : + 6 000 personnes
Durée du prêt : 28 jours
Transactions : 31 000 prêts/retours
Fonctionnement : prêt illimité de livres
Gratuit pour les mineurs
10€ à l'année pour les adultes

La Bibliothèque : La culture à portée de 5 mains

Marie-Claude, Jessica, France et Aurore, elles sont quatre à fait vivre la bibliothèque municipale, avec Emmanuel, qui lui, apporte la touche multimédia.

Véritable outil pluridisciplinaire, pédagogique et fédérateur, ce lieu a pour vocation de mettre gratuitement à disposition de tous les publics, différents types de supports, à des fins d'information, de loisir, d'éducation, de culture. La bibliothèque municipale est née dans les années 80 sous une forme associative, puis la municipalité a souhaité en prendre la gestion avec le recrutement d'un agent et un nouveau local. Marie-Claude Andreu, la responsable se souvient :

« On a commencé avec 25 m² à la maison des associations, puis à la mairie, qui était l'école du village. »

En 1995, la bibliothèque s'installe à l'Esplanade, et fonctionne dans un premier temps avec le recrutement d'une personne, aidée par une dizaine de bénévoles. Depuis 1998, elle compte cinq salariés, dont un animateur LAM et 5 bénévoles. En 2005, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault a pris compétence de l'ensemble des bibliothèques de son territoire, et offre ainsi, pour chaque adhérent, l'accès au réseau des 24 bibliothèques.

La bibliothèque dispose d'une collection d'ouvrages riche et variée : 15 000 livres, magazines, périodiques, un fond communal adulte et plus de 80 jeux de société avec comme objectif de fournir un espace public de rencontre, de confrontation et de réflexion et faire de cet espace, un lieu de vie sociale, et de débat citoyen.

Au rez-de-chaussée, est organisé le rayon pour adultes, à l'étage, celui de la jeunesse. Elle propose également des spécificités telles que les « facile à lire » : des albums, romans, documentaires, à destination des personnes qui présentent des difficultés de lecture. Mais également un fond pour les troubles DYS (dyslexie, dyspraxie, dysphasie) d'apprentissage, et de la lecture.

Jessica Peracca, originaire du Gard, et son DUT métiers du livre en poche, intervient plus particulièrement en milieu scolaire, elle a en charge l'accueil des classes (3/11 ans).

« Mon objectif est d'apprendre à ces enfants comment utiliser une bibliothèque, avoir les références en termes de ressources car le classement est identique en milieu scolaire. Et surtout leur donner une appétence pour la lecture. »

Elle s'occupe aussi des acquisitions, du catalogue, de la mise en rayon, des prêts, retours, renseignements, inscriptions, animations...

« J'ai un intérêt particulier pour le numérique, les jeux et les ateliers DIY. J'ai mis en place un escape Game numérique avec tablette et un atelier découverte des cartes Magics pour les adolescents, que l'on souhaite plus nombreux à la bibliothèque. »

Emmanuel Mora a été embauché en tant qu'animateur multimédia en 2008. Sa mission première est d'aider les adultes à accéder aux méandres du numérique par le biais d'ateliers :

« J'anime un cours collectif découverte le lundi après-midi, sur leurs différentes problématiques ainsi que des cours individuels sur rendez-vous les lundis et mardis. »

Emmanuel s'occupe également du projet école numérique, et aide les enseignants sur les nouveaux outils, il est aussi le « Monsieur Informatique » de la mairie.

« Je réceptionne toutes les demandes liées au parc informatique et les problèmes particuliers de chaque agent. »



France Guillois est polyvalente, elle a intégré depuis 1997 les effectifs de la mairie et intervient dans les écoles pour la restauration, l'entretien, l'animation périscolaire. Depuis trois ans, elle travaille à bibliothèque en ayant appris sur le tas.

« J'ai surtout en charge la mission navette, avec les prêts et retours et les réservations en ligne des abonnés via le portail des bibliothèques. »

Aurore Dreiski a intégré l'équipe au 18 octobre dernier, originaire de Montpellier, elle remplace actuellement un agent titulaire. Elle a assuré plusieurs bénévolats auparavant en bibliothèque et travaille en binôme avec Jessica.

Elle se positionne sur les actions culturelles, avec la préparation, l'organisation d'événements tels que le festival des mots parleurs, la nuit de la lecture.

Il anime divers ateliers de jeux de société, à destination des jeunes ALSH Ados.

Marie-Claude est tombée dans l'amour des livres et de la lecture, dès son plus jeune âge. Elle chapeaute l'équipe et vient en aide sur leurs différentes missions,

« J'ai en charge la globalité du fonctionnement mais surtout les secteurs adulte et scolaire, les acquisitions d'ouvrages, la navette documentaire et le soutien aux bénévoles : Jean-Pierre, Nadine, Cathy, Janick et Hélène qui nous aident à tour de rôle, chaque jour de la semaine. »

L'équipe a le projet de mettre en place un fond de littérature pour les jeunes adultes (18/25 ans), de romans SF, en collaboration avec l'ALSH ados et de développer aussi la littérature imaginaire. L'objectif est de séduire cette tranche d'âge qui boude les rayons de la bibliothèque.

VIE ASSOCIATIVE

LES RESTOS DU CŒUR

Et ça continue encore et encore...

A l'occasion de la distribution alimentaire hebdomadaire, les Restos du Cœur ont reçu la visite le 6 décembre dernier, d'Alain Capillon, le président départemental des Restos du Cœur, accompagné de Romain Colucci, le fils de Coluche et administrateur très actif de l'association nationale. Il a donné ainsi le coup d'envoi de la 38^{ème} campagne.



À cette occasion, Alain Capillon a dressé un bilan pour l'année 2022 sur notre département

« L'Hérault compte 29 centres de distribution, 250 bénévoles, 5 restos bébé, avec un total des repas sur tous les centres de 3 246 709, soit plus de 20 000 adultes bénéficiaires. Malheureusement le nombre de repas distribués est en forte augmentation : plus 27% entre les 2 dernières campagnes. »

A Montarnaud, près de 43 000 repas ont été distribués. Un chiffre en augmentation à l'image du département. Une situation qui attriste Romain Colucci

« C'est scandaleux d'atteindre ces chiffres, Mon père n'avait pas fait cela pour durer Au début, il s'agissait juste de récupérer et de distribuer l'excédent européen. »



Des bénéficiaires de plus en plus nombreux à Montarnaud, à l'image de Sandrine 45 ans :

« Je suis bénéficiaire depuis 3 ans. Je suis là tout le temps car tout est trop cher. Je prends un peu de vêtements en plus des repas, heureusement qu'ils sont là, c'est un réel soutien. »

Une précarité qui touche de nouvelles catégories : les jeunes, étudiants ou non et les femmes, jeunes mamans, seules ou divorcées, ce qui a conduit à la création de centre spécial étudiant et une prise en charge totale de la nourriture des bébés et enfants jusqu'à 3 ans. Julien a 19 ans :

« Je viens chercher des repas, je vis actuellement chez ma mère et je cherche du travail. »

Fanny a 28 ans, elle est jeune maman :

« J'ai deux bébés, un de 5 ans et un de 2 mois et je vis seule. Je bénéficie depuis un mois du RSA, la vie est devenue trop chère et c'est très compliqué pour les couches, les habits et repas ».

« 50% des bénéficiaires ont moins de 25 ans. Face à ce constat, la générosité est l'arme la plus efficace. L'état de précarité en France est tel, qu'il ne faut pas se poser de questions. Il faut agir et soutenir les bénévoles car sans Coluche, cette aide n'existerait pas et sans eux, cela ne serait pas possible. »

Explique Romain Colucci qui a salué le travail des bénévoles de Montarnaud et notamment l'aide aux devoirs. *« Pour une commune de cette taille, le soutien scolaire est exceptionnel ! »* Plus de 20 bénévoles proposent une aide à plus d'une trentaine de jeunes de la CP à la 5^{ème}.

TÉLÉTHON

Mobilisation collective

La Municipalité a remis le 3 janvier, un chèque de près de 2 500 euros à l'AFM Téléthon.

Une somme qui a pu être récoltée grâce à l'implication de nombreuses associations montarnéennes : les clubs de rando, de badminton, de handball, de taekwondo, de foot, la bibliothèque, les commerçants, les bénévoles... et grâce à vous !



Afin de collecter des fonds au profit de la recherche et de la lutte contre les maladies rares, le CCAS de Montarnaud a également organisé le 7 novembre, une après-midi caritative avec une vente de cosmétiques, de bijoux, d'accessoires et l'organisation d'une tombola.

Yannick Cochet, animatrice à la coordination Hérault de AFM-Téléthon a remercié chaleureusement les associations, la mairie et les donateurs *« qui font du Téléthon une fête ! Notre objectif était de doubler la collecte de l'année dernière et grâce à l'engagement de tous, c'est plus que chose faite. »*



TAEKWONDO Une médaille d'or !

Le Championnat Régional de Taekwondo s'est déroulé le 7 janvier au Stade René Bougnol à Montpellier. 218 athlètes y participaient toutes catégories confondues. Le Club présentait un seul élève dans la catégorie junior masculin en moins de 59 kg, avec l'espoir de se qualifier pour le Championnat de France à venir. Espoir devenu réalité, grâce à Florian Ficara, 16 ans, qui a remporté la 1^{ère} place avec une magnifique médaille d'or, accompagné de son entraîneur et coach Jessica Daynes-Santino, et de son sparring partner Raphaël Fabre-Gasnier.

Florian a commencé la discipline à l'âge de 4 ans :

« La médaille d'or est un aboutissement de 12 ans de travail.

Cela m'apporte beaucoup de confiance et d'assurance, je sais que quelque chose a changé en moi, notamment lors de situation de colère. Ça me fait du bien ! »

Une récompense qui apporte beaucoup de fierté à son entraîneur, Jessica Daynes-Santino

« En toute honnêteté pour ce championnat, avec la Covid, et ces deux années de coupure, pour moi personne n'était vraiment prêt. Nous nous sommes décidés 3 semaines avant la compétition ! Mais je lui ai dit : je crois en toi, on y va !

Et nous n'avons eu qu'un seul jour d'entraînement avant la compétition. Je suis donc extrêmement fière de lui »

Cette vice-championne de France de taekwondo combat et technique a commencé la discipline à l'âge de 6 ans.

« J'ai toujours été très sportive, mon père italien m'a mise au karaté et mon oncle au taekwondo. Je suis très compétitrice, et je motive toujours mes élèves pour des défis physiques afin de les amener à la compétition. »

Florian s'entraîne trois à quatre fois par semaine. Il présentera sa ceinture noire fédérale le 8 juillet prochain.

Désormais qualifié, il continue sa préparation en vue du prochain Championnat de France qui se déroulera le 1^{er} avril à Lyon. Aucun stress, plutôt une impatience pour ce jeune sportif *« Il me tarde d'y être, je suis motivé ! »* et Jessica à ses côtés, telle une grande sœur répète inlassablement *« il a toutes ses chances ! »*

Inscription : TAEKWONDO COEUR D'HERAULT : 06 61 92 59 50

LA CHASSE Ouverte jusqu'à 13 h !

Pour une meilleure cohabitation avec les promeneurs.

Depuis ce début d'année, il n'y a plus de chasse au gros gibier le dimanche après-midi. Une décision prise par le syndicat des propriétaires et chasseurs de Montarnaud, à la suite d'une entrevue avec les habitants de la commune qui ont pu exprimer leurs craintes et leur sentiment d'insécurité.

« Nous avons choisi de les rencontrer pour mettre les choses à plat.

Nous avons eu une discussion en mairie où ils ont pu exprimer leur peur face aux tirs des chasseurs.

Nous avons donc pris la décision de ne plus de chasser le dimanche après-midi. »

Le responsable Joël Manchon précise que le syndicat avait déjà pris conscience que le nombre de promeneurs et de vététistes avait beaucoup augmenté ces dernières années et que les chasseurs eux-mêmes étaient moins nombreux le dimanche, conscients de cette situation.

« Notre rôle est de rassurer et d'informer, surtout en ce qui concerne la chasse au gros gibier.

Il faut savoir qu'en 20 ans, les accidents de chasse ont diminué de 65 % selon une enquête de l'office français de la biodiversité alors que dans les loisirs de pleine nature, ils n'ont diminué que de 4 %,».

Le syndicat compte une centaine d'adhérents sur la commune dont 40 pour le gros gibier. La chasse au petit gibier s'étale de fin octobre à fin janvier et pour le gros gibier, compte tenu de la prolifération des sangliers, la préfecture autorise à les chasser tous les jours du 1^{er} juin au 15 août et les mercredis, samedis et dimanches jusqu'à fin mars. Joël Manchon met un point d'honneur à rappeler à chaque battue toutes les règles de sécurité :

« Cela représente près d'une vingtaine de consignes.

Je fais passer également à mes adhérents des stages de sécurité auprès de la fédération de chasse une fois par an. »



COMITÉ DES FÊTES

Depuis le 6 septembre 2022.

L'association à but non lucratif a repris du service. Son objectif est d'animer et de favoriser le rayonnement de la commune par l'organisation de fêtes, d'animations et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social.

Composition du bureau :

Présidente : Valérie Andrieu

Vice-présidente : Léanne Bénito

Trésorière : Cathy Bonetti

g bénévoles ont rejoint le comité des fêtes, si vous aussi vous avez envie de donner un peu de votre temps :

Contact : 06.99.28.48.49

FANS D'ESCALADE

Manifestez-vous au 04 67 55 40 84

Un appel à candidature pour une association d'escalade est lancé !

La halle aux sports Yannick Noah est équipée d'un petit mur d'escalade idéal pour les débutants. Hélas, depuis l'arrêt de l'association Tikka en 2019, celui-ci ne sert plus que pour les collégiens, et reste inutilisé les soirs et le week-end. La demande de pratique étant très importante, notamment pour les jeunes Montarnéens, la municipalité est à la recherche de grimpeurs motivés pour créer une association et proposer à nouveau l'encadrement de cette activité.

Notre commune est par ailleurs plutôt bien située pour la pratique en falaise, à seulement 8 km des sites de Saugras à Murles et 26 km du Joncas à Montpeyroux, dont les voies viennent d'être rééquipées récemment.

CULTURE...

fête de la
nature

Agenda

24-28
mai 2023

Le rendez-vous
nature de l'année



FÊTONS LA NATURE !

3^{ème} édition

La Fête de la Nature mettra en avant l'importance de l'eau dans ses différents aspects. De nombreuses animations, expositions, conférences seront organisées du **24 au 28 mai**.

PROGRAMME

Mercredi 24 à 14h30 : lancement de la réhabilitation de la mare pédagogique avec le service jeunesse et le CMJ, goûter offert par la municipalité.

Judi 25 de 10h/17h :

«L'eau dans tous ses états», exposition photos du Département. Salle des Fêtes.

De 10h à 12h et de 15h à 17h :

Atelier peinture à la salle des fêtes sur le thème de l'eau avec l'association Monarc et la participation de la clinique St Antoine.

De 18h30 à 21h :

« Les fruits oubliés », cinéma. Salle des fêtes ou bibliothèque.

Vendredi 26 à 18h30 :

Conférence avec Arnaud Le Beuze, directeur du SIELL (Service Intercommunal Eaux du Lodévois Larzac), et Olivier Hébrard, agronome, docteur en science de l'eau. Suivi d'un documentaire sur le ruissellement de l'eau en spéléologie. Apéritif offert par la commune avec repas tiré du sac. Salle des fêtes.

Samedi 27 de 9h30 à 17h :

Ateliers sur l'Esplanade. Manège en bois la journée.

Balade au fil de l'eau organisé par Ariel Bassoulet d'Anima Ter.

Présence de l'association Humus Pays d'Oc.

Stands des associations Garrigue gourmande et Les jardins de Tellus.

Buvette tenue par les ados de l'ALSH et le CMJ (Conseil municipal des jeunes).

Démonstration de chiens de bergers dans le parc derrière la salle des fêtes avec l'association Les Bergers du Pic.

Présence du Syndicat Centre Hérault, animateur du tri sélectif.

Seconde journée collective de ramassage citoyen des déchets, organisée par le Conseil des Sages et le CMJ.

Dimanche 28 :

Marché aux fleurs, stands artisanaux, Food Trucks, stand buvette tenue par les ados de l'ALSH et le CMJ.

Atelier peinture avec l'association Monarc.

Exposition à la salle des fêtes.

Inauguration de la Fontaine, avec une conteuse qui explorera l'histoire de l'eau à Montarnaud. Apéritif offert par la Municipalité.



FÊTE DE LA TRANSHUMANCE

2^{ème} édition

Après le vif succès de la première édition le 10 juin dernier, la Municipalité a décidé de récidiver pour célébrer le départ du troupeau de moutons de Montarnaud vers les estives du Mont Lozère.

La fête de la transhumance aura lieu cette année le vendredi 9 juin à partir de 18h et jusqu'à 23h30.

Malgré de terribles attaques du loup sur le troupeau de moutons sur le Mont Lozère, les bergers ne renoncent pas et pour poursuivre la transmission de leur métier ancestral, ils nous feront partager leur voyage à travers leurs étapes.

Les troupeaux arriveront entre 18h30 et 19h30 par le chemin de la Tour.

Au programme, de nombreuses animations, gratuites et ouvertes à tous, qui dévoileront les secrets du métier de berger sur l'espace en face du parking du gymnase. Les trois éleveurs/bergers regrouperont leur troupeau commun le long du trajet de la transhumance. Au total 1300 brebis sont attendues à l'arrivée sur l'estive. Auparavant elles doivent se reposer quelques heures sur l'espace en face de l'aire de jeux d'enfants du Pradas.

Un marché paysan se déroulera de 18h à 23h

avec des produits locaux et de qualité, une découverte des vins avec les vignerons, restauration et dégustation sur place auprès des producteurs locaux.

Balade « nature » guidée à la rencontre du troupeau.

Démonstration de tonte de brebis de 19h à 19h30

Démonstration de chien de berger

de 18h30 à 19h et de 20h à 20h30

Balade à dos d'ânes - Promenade en calèche.

Buvette et restauration sur place.

Pour aller plus loin...

la Bibliothèque vous propose un choix d'ouvrages disponibles :

Romans adulte

- L'appel des drailles
- Christian Laborie
- Berger aux quatre saisons
- Dominique André Quet.
- Transhumance : 14000 km à vélo à la rencontre des bergers d'Europe
- Marc Lecacheur.
- Transhumance un berger raconte...
- Bruno Auboiron
- Saisons de bergers en Cévennes -
- Michel Verdier.



Albums jeunesse

- Tamina, cet été-là avec les chevaux de Mérens dans les Pyrénées .
- Hélène Muller

- Ne plus jamais s'ennuyer à la montagne
- Pierre Lefèvre



Film du réseau (réservable)

- L'heure des loups
Scénariste Monteur
- Marc Kanne.

FÊTE DE LA MUSIQUE

du 21 juin 2023

A la recherche de talents

Vous êtes chanteur ? Musicien ?

La ville vous propose de vous produire bénévolement lors de cette grande fête des mélomanes.

Candidatez avant le 15 mai 2023 !



Contact :

04 67 55 40 84

Email :

n.abbaoui@montarnaud.fr

PAROLE À...

Tribune de l'opposition

La démocratie est, selon Abraham Lincoln « le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Nos diverses institutions visent à protéger la démocratie des dérives dictatoriales même les plus éclairées. Empêcher vos élus de participer au débat est considéré comme une dérive anti-démocratique. L'article 49.3 est considéré comme un acte de brutalité anti-démocratique. Le droit d'amendement utilisé massivement a pour conséquence de bloquer le débat démocratique. L'état d'urgence est une démocratie sous contrainte.

Manifester est un encouragement à la démocratie directe mais mettre le pays à l'arrêt est-il à son tour anti-démocratique ? La démocratie participative ne doit pas se résumer à une simple consultation du peuple, mais à un réel droit au débat et à la décision. Pour cela différentes formes de commissions existent pour vous, pour vos élus.

Qu'en est-il de la démocratie à Montarnaud ? Lisez les comptes rendus des conseils municipaux pour vous faire votre propre avis !

Montarnaud Ensemble

Tribune de la majorité

La démocratie participative n'est pas un simple slogan.

Nous avons fait le choix d'organiser

Des réunions de quartiers : compléments à l'application Betterstreet, leur but est de vous informer des projets en cours, de recueillir vos doléances et vos propositions et nouer avec vous un partenariat fructueux.

Des réunions publiques autour des grands projets (sens de circulation, mise en place de la vidéo protection, étude urbaine, cave coopérative, plaine des sports).

Création du Conseil Municipal des Jeunes : plusieurs projets en cours de réalisation : pump track, skate park, boîtes à livres.

Création d'un Conseil des sages, citoyens volontaires et expérimentés qui réalisent un travail de fond sur des sujets d'actualité.

Le vivre ensemble est aussi une de nos préoccupations :

La mise en place d'un véritable Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) « Ne laisser personne au bord du chemin »

La démocratie participative et le vivre ensemble sont les deux piliers au service des habitants.

Montarnaudcvous

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Séance du 5/12/2022

Adoption :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 27 octobre.
- Ouverture des commerces de détail le dimanche pour l'année 2023.
- Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du CDG34.
- Mission de suivi et d'assistance à la gestion du contrat d'assurance garantissant la collectivité contre les risques statutaires.
- Recours à un contrat d'apprentissage pour le service technique.
- Dénomination d'une voie.
- Renouvellement de la convention d'adhésion à la mission de délégué à la protection des données.
- Modification du tableau des effectifs.
- Convention de location.
- Recensement de la population 2022/Fixation de la rémunération des intervenants.
- Modification de la délibération du 27 mai 2021 portant délégation d'attributions du Conseil au Maire en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales.
- Convention d'utilisation du domaine public/pose d'une barrière au 32 Mail George -Sand.
- Budget principal/Décision modificative n°2.
- Budget annexe de la ZAC du Pradas/Décision modificative n°2.
- Avenant à la mission du contrôleur technique/Ancien projet de Maison des associations.
- Règlement d'un litige avec la société Hervé Thermique.
- Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023.
- Convention de financement Territoires Numériques Educatifs/Volet socle numérique dans les écoles élémentaires.
- Convention territoriale globale (CTG) avec la CAF de l'Hérault.
- Modification de la grille de tarification du séjour neige de l'ALSH.

Séance du 23/01/2023

Adoption :

- Installation de nouveaux conseillers municipaux.
- Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2022.
- Modification de la composition des commissions communales.
- Convention d'adhésion à la médecine préventive avec le CDG34.
- Convention relative à l'expérimentation du compte financier unique (CFU).
- Maison des associations /Attribution des lots du marché de travaux.
- Extension de l'école maternelle/Déclaration d'infirmité du lot n°1.
- Rétrocession à la commune de parcelles départementales concernant le collège Vincent-Badie.
- Règlement intérieur du séjour neige.

Séance du 13/02/2023

Adoption :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier.
- Tarif des photocopies.
- Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal.
- Approbation du règlement budgétaire et financier (RBF).
- Débat d'orientations budgétaires (DOB) pour l'exercice 2023.
- Approbation du projet d'aménagement de la plaine des sports.
- Extension de l'école maternelle/Attribution des lots du marché.
- Fixation du montant de participation des communes pour les enfants scolarisés en classe ULIS.
- Convention d'occupation du domaine public avec le Département de l'Hérault en vue de la réalisation d'un plateau sportif sur la parcelle cadastrée AH0018.



RETOUR EN IMAGES

Jeudi 17 novembre

Élagage d'arbres et nettoyage des caniveaux.



Dimanche 27 novembre 10h05

Naissance de Suzon

au 5 rue du Fournil à Montarnaud.



Lundi 28 novembre

Plantations dans le cadre de l'opération
8000 arbres.



Mardi 6 décembre

Repas des aînés :

120 participants invités par la municipalité.



Samedi 10 décembre

Remise d'un chèque de 1400€ à la ligue contre
le cancer lors du marché de Noël.



Mardi 3 janvier

Gagnante du concours du plus beau sapin de
noël organisé par la municipalité.



Mercredi 4 février

Mise en place de 2 parcs à sapins.



Mardi 10 janvier

Atelier de cuisine pour les séniors organisé
par le CCAS.



Mercredi 11 janvier

Cérémonie des vœux du Maire aux Montarnéens.
En présence du conseil municipal des jeunes.



Vendredi 10 février

3^{ème} festival des mots parleurs
avec la conteuse Gigi Bigot.



Mardi 14 février

Pose des caméras de vidéo protection.



Lundi 20 février

Départ des 42 enfants en séjour neige.



Samedi 4 mars

10^{ème} balade historique cévenole.



AGENDA

MARS

Vendredi 24 à 20h30



Dimanche 26 à 15h



AVRIL

Dimanche 2 à 16h

Loto Assoc'Montarnelles - Salle des fêtes.

Dimanche 9 de 14h à 18h

Jeu de piste dans Montarnaud.

Organisé par le comité des fêtes.

Dimanche 16 à 16h

Loto du Hand Ball - Salle des fêtes.

Du samedi 29 au dimanche 30

Féria du Printemps organisée par le club Taurin.

MAI

Lundi 8 à 10h

Cérémonie 1945 Monument aux morts.

Dimanche 14

Vide grenier de l'Assoc'Montarnelles sur le parking de la maternelle

Mercredi 17



Dimanche 21 de 9h à 16h

Journée de la petite entreprise locale.
Par le comité des fêtes sur l'esplanade.

Du mercredi 24 au dimanche 28

Fête de la Nature.

Dimanche 28 à 10h

Inauguration place de la Fontaine.

JUIN

Vendredi 2 de 14h à 19h

Collecte de sang, à la salle des fêtes.

Samedi 3

Pour les 15 ans du MHBC, tournoi et festivité sur le parking de la maternelle.

Vendredi 9

Fête de la transhumance

Mercredi 14 de 9h à 12h

Permanence Rénovissime.

Du vendredi 16 au dimanche 18

Exposition Zoom Photo Club - Salle des fêtes.

Mercredi 21

Fête de la Musique.



CINÉMA

Salle des Fêtes
Tarif unique : 4€

Samedi

15 avril

à 18h30

Programmation à venir.

Samedi 13 mai Salle des Fêtes

Samedi 10 juin Plein air - Tambourin

BIBLIOTHÈQUE

Réservation conseillée

04.67.55.48.16

**Jeux de société de 10h30 à 12h
avec Homo Ludens**

Samedi 1^{er}, 15 et 29 avril

Samedi 3 et 27 mai

Samedi 10 et 24 juin

Samedi 1 avril à 10h

« atelier réalité virtuelle »

Jeudi 6 avril à 10h30

« Musi'spectacle »

La fabuleuse histoire MamZelle Flamenka

Conte musical et dansé

Mercredi 12 avril de 10h à 12h

Escape Game numérique

Amelia's secrets

Résolvez le mystère du manoir hanté !

Mercredi 3 mai de 10h à 12h

Atelier « DIY »

Fabriquez vos produits maison,
amenez vos contenants.

Jeudi 25 mai à 18h30

Rencontre discussion avec R. COLICCI



Mercredi 14 juin de 16h à 18h

« atelier réalité virtuelle »

Samedi 24 juin et dimanche 25

« 2 concerts de IANO »

Avec l'association Piano à cœur.

Vendredi 30 juin à 19h30

« Bain de lunes de Lula HELDT »

Fragments de musiques du monde.